



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 18 JUIN 2021
DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO-DGFIP

Monsieur le Président,

Le comité technique local réuni aujourd'hui est entièrement consacré à des restructurations de services. Une preuve de plus que la DGFIP poursuit, en dépit de la crise sanitaire qui perdure, sa politique brutale de transformation et de destruction du réseau de notre administration. Le calendrier de mise en œuvre des réformes va se poursuivre puisque vous devez nous présenter le 1er juillet prochain un nouveau volet du NRP parisien.

Les fusions de secteurs d'assiette qui nous sont présentées aujourd'hui obéissent à la même logique. Ces réorganisations constituent pour l'administration un moyen à peu de frais d'adapter l'organisation des structures et des services aux suppressions d'emplois qui sont permanentes et massives depuis plusieurs années.

La direction locale poursuit sa logique de fusion et de regroupement de services en mettant en avant la notion de taille critique des services. Pour l'administration, la création de structures de plus grande taille doit permettre d'introduire plus de souplesse dans la gestion des absences et doit favoriser la mutualisation et la polyvalence au sein de ces structures.

FO-DGFIP s'oppose à cette recherche de rationalisation de l'organisation du travail. Comme nous venons de le dire, du fait des suppressions d'emplois, les agents subissent un bouleversement des méthodes de travail et une augmentation de leur charge de travail.

En examinant les différentes formes d'organisation retenues au sein des SIP après fusion, des tendances se dégagent :

- une organisation du travail par missions et non plus par portefeuilles qui se développe et qui va devenir la norme
- une organisation par pôles ou cellules (transverse, relations aux usagers, expertise, contentieux, recouvrement...)
- une gestion au fil de l'eau du travail avec des équipes pouvant venir en renfort en cas de pics d'activité
- une polyvalence et une mutualisation qui se développent
- une industrialisation du travail qui se généralise (exploitation de listes)

Autre point important qui impacte et structure les nouvelles formes d'organisation des services : le développement du télétravail et du travail à distance.

Pour FO DGFIP, avec ce découpage des services en missions ou métiers, avec la dématérialisation du travail, tout est prêt pour relocaliser des missions au sein de pôles nationaux ou interrégionaux, privatiser certaines missions ou les abandonner et ainsi liquider le réseau de proximité de la DGFIP et vider Paris de ses agents.

Les restructurations qui nous sont présentées aujourd'hui dans le cadre de la mise en place du NRP sont là pour en témoigner. Fermeture de centres des finances publiques, transfert des services vers d'autres arrondissements, regroupement et création de centres des finances publiques spécialisés (fiscalité personnelle, fiscalité professionnelle).

A la lecture des différents documents de travail, on a l'impression que toutes ces restructurations ont été pensées ou élaborées en étroite collaboration avec les agents.

Les multiples réunions de présentation, les ateliers de réflexions ou les ateliers collaboratifs sont destinés à entraîner les agents dans la réorganisation de leurs services, sous prétexte d'un changement obligatoire, faute de quoi le nouveau service fusionné pourrait dysfonctionner. La direction fait ainsi croire aux agents que leurs avis compteraient, alors que tout est déjà décidé.

Il s'agit bien d'une forme de chantage exercé sur la conscience professionnelle des agents. FO dénonce cette méthode, qui s'appuie directement sur la pression hiérarchique pour faire passer les réformes.

La finalité, pour la direction, est de réaliser la réduction des missions et de pallier le manque d'effectifs par des fusions successives.

FO considère que plutôt que de fusionner des services, la DG devrait embaucher massivement des fonctionnaires titulaires

Pour toutes ces raisons, la délégation FO-DGFIP votera contre les projets de restructurations présentés,

FO DGFIP réaffirme plus que jamais ses revendications :

- **Non aux services démantelés !**
- **Abandon du NRP et de la démétropolisation !**
- **Maintien de tous les services et de toutes les missions !**
- **Recrutement massif de fonctionnaires titulaires pour assurer tous les services et toutes les missions !**